

Qu'ont-ils à nous dire ces jeunes NEETs de leur situation d'impasse et comment recréer du lien et de la solidarité avec ces jeunes en situation de précarité ?

Marie-Claire DIEU (Marieclaire.dieu@heh.be)

Haute Ecole en Hainaut ,
Boulevard Albert-Elisabeth, 2
7000 Mons (Belgique)

1. Introduction

Peu de gens ont déjà entendu parler des NEETs et pourtant, chacun en compte certainement plusieurs dans son entourage. Acronyme de « Not in education, employment or training », le terme a été créé en 2008 pour désigner une population jeune (entre 15 et 29 ans) qui n'est ni en formation, ni aux études ni sur le marché de l'emploi ; une sorte de situation néant hélas de plus en plus présente dans nos sociétés européennes. D'après une étude récente de l'European monitoring centre of change (EMCC), les NEETs seraient plus de 14 millions sur le continent et leur nombre va globalement en augmentant. On remarque cependant de grandes disparités : dans des pays comme le Danemark, la Suède ou les Pays-Bas, les NEETs représentent moins de 10% de la tranche des 15-29 ans tandis qu'ils sont plus de 20% dans des nations en crise comme l'Espagne, l'Italie ou l'Irlande. La Belgique se situe entre les deux avec environ 14% de NEETS dans sa population jeune.

La commission européenne a pointé un public particulièrement vulnérable auquel nous nous sommes plus particulièrement intéressés et qui consistent en des jeunes dépendant du Revenu d'Intégration Sociale et décrits comme « immobiles ». Ces jeunes fragilisés, ne se voyant pas proposer d'emploi ou de formation risquent de devenir NEETs. Il a aussi été montré que le fait d'appartenir à cette catégorie pendant une période plus ou moins longue peut s'accompagner d'une série d'effets négatifs sur le plan social, tels que la désaffection à l'égard de l'emploi, la relégation future dans des emplois précaires et mal rémunérés, la délinquance juvénile ou encore des troubles physiques ou mentaux.

1. Situation en Europe

L'IEJ, qui a mobilisé 6.4 milliards d'euros à l'échelle de l'UE au profit de groupes ciblés, a joué un rôle primordial dans le rapide déploiement des dispositifs nationaux de garantie pour la jeunesse, et fourni une aide directe à plus de 1,4 million de jeunes «NEETs» vivant dans les régions les plus défavorisées. La décision de la Commission d'augmenter à 30 % les paiements anticipés versés en 2015 aux États membres concernés au titre de l'IEJ (près d'un milliard d'euros) a permis de libérer des fonds et d'accélérer ainsi l'exécution des mesures sur le terrain.

Au vu de ces avancées, la Commission a récemment proposé d'augmenter les ressources budgétaires de l'IEJ en affectant un milliard d'euros de plus à la dotation budgétaire spécifique de l'IEJ et en la complétant par un autre milliard provenant du FSE. Ces deux milliards permettront d'aider environ un million de jeunes de plus d'ici à 2020 dans les États membres les plus touchés par le chômage des jeunes. Ils s'ajoutent aux crédits ouverts au titre du FSE.

2. Au cœur du Hainaut

La Belgique fait de l'emploi des groupes vulnérables, et particulièrement des jeunes de moins de 25 ans, une de ses priorités absolues. En effet, le taux de chômage des moins de 25 ans atteint plus de 20% en Belgique, soit globalement trois fois plus que celui des plus de 25 ans (environ 7 %), selon de récentes études universitaires relayées par la presse écrite. La situation est particulièrement marquée en Wallonie où le nombre de jeunes au chômage serait bien plus de 3 fois supérieur au nombre de chômeurs de plus de 25 ans.

Sur le terrain social, les CPAS de Mons, Binche, Frameries et La Louvière sont confrontés depuis plusieurs années à l'arrivée croissante dans leurs services sociaux de jeunes sans emploi, qui ne sont plus aux études et qui ne sont ni en formation, ni en recherche active d'emploi, ni en projet d'insertion. Ces jeunes sont le plus souvent en rupture familiale et fort peu entourés par un réseau social approprié ou méconnu de ces jeunes.

Depuis quelques années, les CPAS constatent aussi l'augmentation du nombre de jeunes qui font appel à leurs services pendant la durée de leur stage d'insertion, porté récemment à un an. Le même constat est valable en matière d'exclusion des allocations d'insertion ou de chômage des jeunes, dont le phénomène est en croissance constante ces dernières années.

Au seul cpas de Mons, 979 jeunes de moins de 25 ans sont concernés (sur 2927 dossiers soit 33% => mai 2017).

Des efforts importants sont consacrés par les CPAS pour maintenir autant que possible les jeunes dans les circuits classiques de l'enseignement de plein exercice, en limitant donc l'abandon scolaire et le repli dans l'aide sociale. Lorsque pour diverses raisons, le cursus scolaire finit par prendre fin, les CPAS s'efforcent de mobiliser les jeunes autour de projets d'insertion professionnelle, et de formation professionnelle pouvant conduire rapidement à l'emploi. Par les diverses actions mises en place, les CPAS contribuent donc activement à la lutte contre le décrochage et l'abandon scolaire, à l'amélioration des connaissances et des compétences, à la valorisation des compétences acquises durant le cursus d'apprentissage et celles acquises de façon plus informelle au travers des expériences de vie.

Si pour certains jeunes, le chemin de l'accès à l'emploi peut être long et compliqué en raison de l'exclusion sociale ou scolaire vécue de longue date, pour d'autres en revanche les CPAS partenaires se rendent parfaitement compte que le jeune dispose d'un bagage scolaire et d'une qualification à priori satisfaisante et qu'il présente donc de bonnes compétences pour s'insérer valablement dans le marché de l'emploi, mais que sa situation sociale (et souvent son isolement familial) peuvent à tout moment le faire basculer dans une spirale négative de repli sur soi, d'isolement, d'installation dans l'aide sociale, de renoncement... En d'autres termes,

il est « sur le fil » et une action intensive de valorisation de ses compétences, de soutien à la confiance en soi et de mise en projet doit être directement mise en place pour lui.

3. Au CPAS de Mons

Le CPAS de Mons se propose de mettre en œuvre un programme de mobilisation et d'orientation destiné à accompagner les jeunes dans la finalisation de leur parcours d'études ou de formation, à les guider dans leurs démarches de recherche d'emploi ou leur proposer des formules de contrats d'insertion selon les modalités de l'article 60§7 ou article 61 afin de leur permettre d'acquérir enfin une première expérience professionnelle. Pour ces jeunes, le coaching intensif proposé par le CPAS va éviter l'installation dans l'aide sociale et va contribuer à raccrocher les jeunes stagiaires aux dispositifs existants de formation et d'insertion, à les remotiver, à leur proposer des actions concrètes de découverte du marché local de l'emploi.

4. Le projet de la HEH

L'originalité de notre approche porte sur l'accompagnement des jeunes du CPAS par les jeunes étudiants de la Haute Ecole du Hainaut, en section éducateurs. Les jeunes, accompagnés par nos étudiants éducateurs, ne sont actuellement ni aux études, ni en formation professionnelle, ni en stage, ni à l'emploi et bénéficient pour la plupart d'un Revenu d'intégration sociale. Le projet vise essentiellement à être à leur écoute, à structurer leur organisation quotidienne, à évaluer leurs compétences professionnelles et informelles, à leur proposer des ateliers de remobilisation et de recherche active d'emploi. Des actions de préparation à la vie professionnelle, de découvertes d'entreprises et de visites sur sites seront réalisées. Les jeunes sont accompagnés individuellement dans la gestion de leur recherche d'emploi et ensuite dans leur accès effectif au monde du travail, éventuellement après reprise d'une formation professionnelle complémentaire ou d'un stage de perfectionnement.

Dans le cadre de divers cours (Mécanismes des Relations Humaines, Psychologie des , Adultes, psychopathologie ...), nous abordons des outils méthodologiques qui abordent essentiellement les difficultés rencontrées par les jeunes adultes en situation de précarité afin de les accompagner dans l'élaboration de leurs projets de vie personnel et professionnel .

Les actions mises place par les étudiants ont été essentiellement basées cette année sur la rencontre , l'écoute et la mise en confiance, outils qui se sont révélés les étapes préalables à mettre en place avant d'aborder des stratégies plus techniques telles que :

- L'orientation des jeunes vers des formations professionnelles complémentaires et des perfectionnements
- Les remises à niveau si nécessaire
- Le libre accès à l'espace « ressources pour l'emploi » spécialement dédié au projet (NTIC, accès interne, Wi-Fi, sites emplois et formations, écoles et lieux de formation,)

- La mise en place d'un référentiel et d'outils méthodologiques communs susceptibles de formaliser des pratiques d'intervention autour desquelles le suivi du jeune en rupture sociale peut se réaliser en tenant compte du rôle, de la fonction et du statut de chaque service et de chaque intervenant.

Ce projet fonctionne pour la deuxième année consécutive et est généralement positif pour l'ensemble des bénéficiaires et des étudiants. L'objet de cette contribution porte précisément sur la description des modalités de ce projet pilote, des outils méthodologiques créés et des premiers résultats que l'on peut en retirer.